

TROILUS FORE 1,73 G/T D'ÉQU.-OR SUR 6 M ET 1,04 G/T D'ÉQU.-OR SUR 13 M DANS LA ZONE LACUNAIRE DÉMONSTRANT UNE NOUVELLE CONTINUITÉ MINÉRALE AU-DELÀ DES GÎTES DU SECTEUR PRINCIPAL

Le 29 juin 2022, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) annonce les premiers résultats d'analyse de la phase 2 de son programme de forage de la zone lacunaire de son projet Troilus, situé dans le centre du nord du Québec, au Canada. La zone lacunaire couvre une surface d'environ 2 km entre la plus grande des deux anciennes fosses minières, Z87 et le secteur sud-ouest, découverte à la fin de 2019. En 2021, Troilus a réalisé la phase 1 d'un programme de forage de 5 trous de forage dans la zone lacunaire afin de vérifier la présence de minéralisations et de poursuivre la production d'une séquence lithologique. Les résultats de la phase 1, notamment des teneurs de 4,2 g/t d'équ.-or sur 7 m et 0,95 g/t d'équ.-or sur 16 m (voir le communiqué de presse du 21 avril 2022), ont confirmé que les unités minéralisées découvertes dans les secteurs Z87 et sud-ouest se prolongent dans la zone lacunaire. La phase 2 d'environ 11 000 mètres du programme de forage de la zone lacunaire a débuté plus tôt cette année et devrait se terminer en juillet. Les détails concernant les résultats de forage de la zone lacunaire sont présentés dans le tableau 1, tandis que les emplacements des puits de forage sont indiqués dans les figures 1 et 2.

Principaux résultats des forages dans la zone lacunaire :***Extensions minérales vers le sud au-delà du secteur Z87 se prolongeant dans la zone lacunaire***

- 1,04 g/t d'équ.-or sur 13 mètres, incluant 1,85 g/t d'équ.-or sur 5 mètres et 4,17 g/t d'équ.-or sur 1 mètre dans le puits GZ-006, identifiant une continuité minérale en aval provenant du secteur Z87 Sud.
- 1,73 g/t d'équ.-or sur 6 mètres, incluant 7,54 g/t d'équ.-or sur 1 mètre dans le puits GZ-012, identifiant une continuité minérale en amont du secteur Z87 Sud.
- 1,22 g/t d'équ.-or sur 6 mètres, incluant 4,24 g/t d'équ.-or sur 1 mètre, ainsi que 6,20 g/t d'équ.-or sur 2 mètres et 1,06 g/t d'équ.-or sur 8 mètres dans le puits GZ-030, identifiant une continuité minérale en aval du secteur Z87 Sud.

Extensions minérales vers le nord au-delà du secteur sud-ouest se prolongeant dans la zone lacunaire

- 1,07 g/t d'équ.-or sur 5 mètres, incluant 2,58 g/t d'équ.-or sur 1 mètre, ainsi que 4,66 g/t d'équ.-or sur 1 mètre et 5,41 g/t d'équ.-or sur 1 mètre dans le puits GZ-010

Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold, a récemment déclaré que « nous avons toujours cru au potentiel de minéralisation de la zone lacunaire. Ainsi, voir enfin sous nos yeux ce potentiel devenir réalité grâce à nos programmes de forage en plusieurs phases a été extrêmement encourageant. Notre équipe de géologie continue de travailler avec succès à identifier les similitudes entre la zone lacunaire et le reste

du gisement de Troilus. L'efficacité de leurs observations est continuellement prouvée à travers nos activités de forage. Nous croyons que, de manière stratigraphique, la minéralisation de la zone lacunaire peut être tracée jusqu'à la surface, comme nous avons pu l'observer dans le secteur sud-ouest. Alors que nous continuons à forer dans la zone lacunaire et le reste du gisement de Troilus, nous anticipons que de nouvelles tendances se révéleront et contribueront à éclairer les futurs programmes de forage. »

Les premiers résultats de la phase 2 du programme de forage de la zone lacunaire continuent de prouver la continuité de la minéralisation provenant du secteur sud-ouest et l'extension vers le sud du secteur Z87 se prolongeant vers la zone lacunaire. Les dykes à phénocristaux de feldspath, les cisaillements et les veines dans l'intrusion de diorite ainsi que l'extension vers le nord de l'unité bréchique de magnétite du secteur sud-ouest abritent la majeure partie de la minéralisation trouvée jusqu'à présent dans la zone lacunaire.

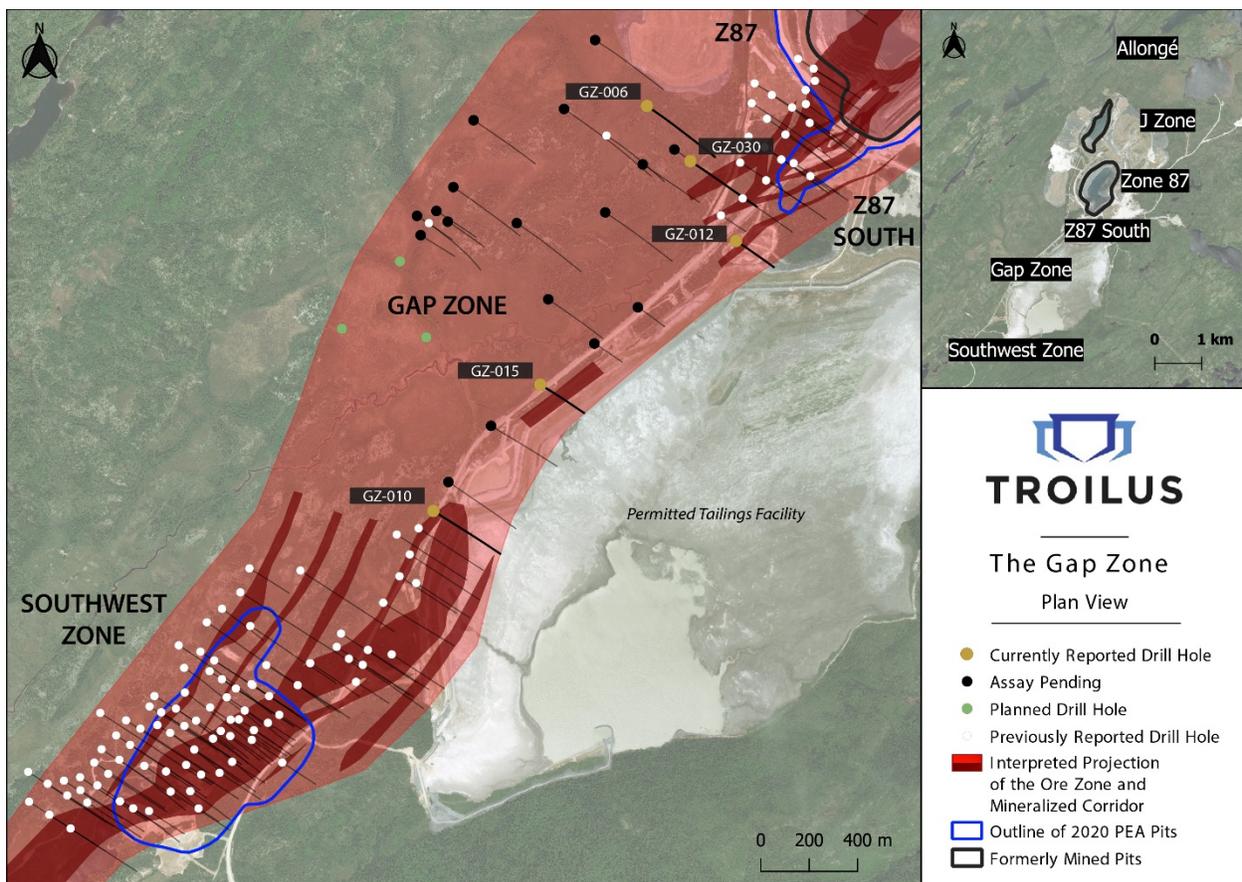


Figure 1: Carte de la vue aérienne du programme de forage de la zone lacunaire illustrant les cols et les tracés des puits de forage actuels et ceux des rapports antérieurs

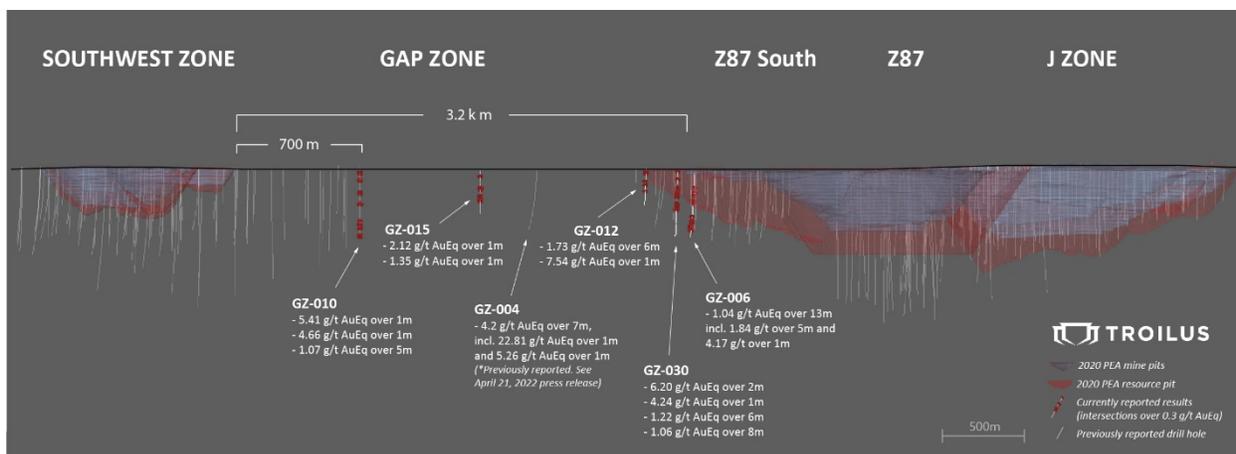


Figure 2: Section longitudinale orientée vers le nord-ouest présentant des interceptions supérieures à 0,3 g/t d'équ.-or sur les puits de forage faisant l'objet du rapport actuel

Tableau 1 : Premiers résultats d'analyse de la phase 2 du programme de forage de la zone lacunaire

Puits	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Au (g/t)	Cu (%)	Ag (g/t)	Équ.-or (g/t)
GZ-006							
	222	223	1	0,89	0,08	1,50	1,00
	381	382	1	0,90	0,02	0,25	0,93
	417	430	13	0,97	0,05	0,95	1,04
incl.	423	428	5	1,75	0,06	1,22	1,84
incl.	427	428	1	4,04	0,10	1,20	4,17
	436	439	3	0,81	0,16	2,20	1,04
	456	457	1	1,52	0,03	0,25	1,56
GZ-010							
	13,4	16	2,6	1,31	0,00	0,25	1,31
	175	176	1	0,95	0,17	0,80	1,17
	310	311	1	2,83	1,20	31,70	4,66
	352	353	1	1,13	0,03	1,10	1,17
	374	379	5	0,93	0,10	1,85	1,07
incl.	378	379	1	2,42	0,11	1,90	2,58
	397	402	5	0,63	0,19	1,86	0,88
	408	410	2	0,92	0,47	5,15	1,56
	433	434	1	1,18	0,14	2,00	1,38
	467	468	1	5,24	0,11	3,40	5,41
	487	489	2	1,30	0,02	0,43	1,32

GZ-012							
	35	36	1	0,99	0,15	5,30	1,23
	94	100	6	1,59	0,09	2,45	1,73
incl.	96	97	1	7,08	0,30	8,50	7,54
	162,3	163	0,7	1,18	0,02	0,70	1,21
GZ-015							
	42	43	1	0,94	0,01	1,00	0,97
	138	139	1	1,33	0,01	1,30	1,35
	174	175	1	1,24	0,46	30,40	2,12
	193	196	3	0,75	0,01	0,47	0,77
GZ-030							
	61	67	6	1,14	0,05	1,40	1,22
incl.	64	65	1	4,19	0,03	1,30	4,24
	85	86	1	2,01	0,00	0,25	2,01
	89	90	1	1,17	0,00	0,25	1,18
	154	155	1	1,40	0,01	0,25	1,42
	169	174	5	1,01	0,03	0,32	1,05
	189	194	5	0,82	0,02	0,45	0,85
incl.	190	191,2	1,2	2,47	0,02	0,80	2,51
	231	233	2	5,74	0,34	3,35	6,20
	250	251	1	1,38	0,02	0,70	1,42
	258	266	8	0,33	0,48	11,99	1,06
incl.	258	259	1	1,02	0,08	2,00	1,15
	287	289	2	1,16	0,11	5,60	1,35
	295	298	3	0,97	0,09	2,71	1,11

** Veuillez noter que les intervalles de forage décrits dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes en fond de trou, les épaisseurs réelles ne pouvant être déterminées avec les informations disponibles.*

Assurance et contrôle de la qualité

Dans le cadre de la phase 2 du programme de forage de la zone lacunaire, des échantillons d'analyse de 1 mètre ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée pour analyse à ALS Laboratory, un laboratoire commercial agréé, et l'autre moitié a été mise de côté à des fins d'analyse, de contre-vérification et de consultation ultérieure. Un programme rigoureux d'assurance et de contrôle de la qualité a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'intégration d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon de référence dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g. Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1-AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'assurance et de contrôle de la qualité, une pyroanalyse de 50 g a été effectuée. Outre les analyses pour l'or, ALS Laboratory a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par Kyle Frank, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une petite société minière basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales inférées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance

et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2022 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.